



IFP 1702 Lac de Tanay

Canton	Commune	Surface
Valais	Vouvry	1487 ha



Vue sur le lac de Tanay depuis Les Esserses



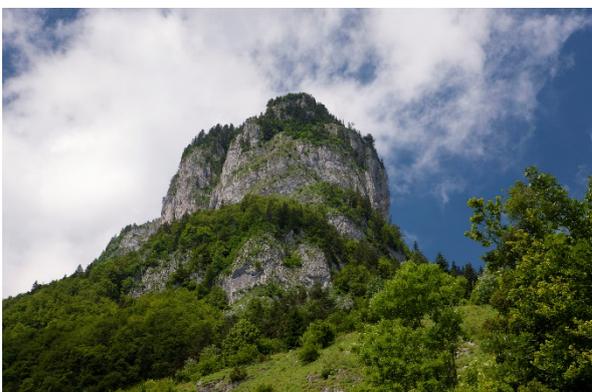
IFP 1702 Lac de Tanay



Montagne de Loz



Col de Chaudin



Le Sétson



Végétation alpine aux Esserses

1 Justification de l'importance nationale

- 1.1 Vaste vallon préalpin encaissé recelant un grand lac naturel de montagne
- 1.2 Nappe de charriage des Préalpes médianes plastiques, unité tectonique avec plis très redressés et fermés
- 1.3 Dents parfaitement symétriques des Jumelles
- 1.4 Milieux naturels diversifiés avec flore très riche et espèces endémiques des Préalpes occidentales

2 Description

2.1 Caractère du paysage

Perché à plus de 1000 m sur la rive gauche de la plaine du Rhône, le site de Tanay s'étend depuis la frontière française et les Cornettes de Bise à l'ouest jusqu'au hameau de Prélagine à l'est.

Ceinturé par des sommets rocheux aux silhouettes caractéristiques et dominé par le Grammont – belvédère d'où l'on jouit d'une vue unique sur le Léman et la Riviera vaudoise –, ce paysage comprend l'adret du vallon de Verne ainsi que l'entier du vallon de Tanay. Ce dernier est formé de deux paliers successifs séparés par une pente au relief accidenté. Dans la zone des sommets le paysage est tranquille et son caractère intact.

À l'ouest, en amont, le paysage ouvert de la Montagne de Loz est en partie occupé par un ensemble de mares dominées par des lapiaz. À l'est, en aval, un long replat abrite le hameau de Tanay et le lac, entouré par des pentes boisées et rocheuses tombant à pic dans l'eau. Un vallon étroit et rocheux relie les deux secteurs.

Dans le secteur nord-ouest, les deux dents parfaitement symétriques des Jumelles dominent le lac de Tanay et marquent ce paysage alpestre d'exception. Mosaïque de pâturages, forêts, pentes broussailleuses, parois calcaires imposantes et éboulis, ce paysage a conservé un caractère naturel et pastoral, marqué par quelques chalets d'alpage.

2.2 Géologie et géomorphologie

Le paysage est fondé sur les calcaires et marnes de la nappe de charriage des Préalpes médianes plastiques. Du sud au nord, cette unité tectonique comprend d'abord un anticlinal dont le cœur érodé forme le vallon de Verne, puis un synclinal très pincé qui se développe surtout sur le flanc nord de la chaîne les Cornettes de Bise – Chambairy. Ce synclinal est facilement repérable par la présence de marno-calcaires rouges du Paléocène. Au sud de la Montagne de Loz, un autre anticlinal bien développé suivi d'un petit synclinal détermine l'axe du vallon de Tanay. Le secteur le plus septentrional se caractérise par un anticlinal qui forme les Jumelles, le Grammont et l'Alamon.

Les Jumelles doivent leur nom à la symétrie de leur forme vue de l'est. Cette particularité se retrouve dans la structure géologique. Les deux sommets sont constitués de calcaires du Malm, mais la Grande Jumelle, qui culmine à 2215 mètres d'altitude, est caractérisée par des couches inclinées vers le sud, tandis que celles de la Petite Jumelle sont inclinées vers le nord.

La morphologie du vallon de Tanay est particulièrement marquée par l'érosion glaciaire. C'est à elle que l'on doit le surcreusement qui accueille le lac de Tanay, les nombreux étangs de la Montagne de Loz et l'imposant cirque glaciaire perché de la Combe, entre le Mont Gardy et les Jumelles.

Les dépôts meubles sont essentiellement constitués de moraines locales et de voiles d'éboulis. Ces derniers sont remarquables par leurs dimensions et leur caractère sec sur le versant sud du vallon de Verne, entre la Grand'Jeur et le col de Verne.

Le vallon de Verne est drainé par le Fossau, qui prend naissance à l'ouest du Palatieu. En amont, les écoulements de surface ne se produisent que brièvement et sous forme torrentielle lors de fortes précipitations. La situation est semblable dans le vallon de Tanay, dont le lac est alimenté par un ruisseau.

Le lac de Tanay est naturel mais son niveau est régulé artificiellement. Aucun cours d'eau n'en est issu, mais il existe un trop-plein par l'étroite échancrure qui s'ouvre à l'est. Une part de l'eau du lac s'écoule dans le réseau karstique sous-jacent et alimente les sources du vallon du Tové.

Les grottes situées à l'étage alpin présentent de nombreuses traces d'occupation par l'ours des cavernes.

2.3 Milieux naturels

Le site de Tanay, exemple représentatif de massif périphérique préalpin, est caractérisé par une végétation très variée et luxuriante, influencée par le climat océanique, qui comporte des hivers relativement doux et des étés avec une pluviométrie importante. Ces conditions sont particulièrement favorables aux mégaphorbiaies et aux feuillus, qui colonisent les zones jusqu'à la limite des forêts. Ce climat permet, même sur les sols plus rocaillieux, le développement d'une végétation très diversifiée.

Les éboulis calcaires sont particulièrement riches en espèces rares, comme l'Orchis de Tanay (*Anacamptis pyramidalis* subsp. *tanayensis*), une orchidée endémique des Préalpes occidentales qui, comme son nom l'indique, a été découverte à Tanay. Les pentes ensoleillées du versant sud abritent plusieurs prairies et pâturages secs, dont plusieurs sont d'importance nationale.

N'ayant pas été recouvert de glace durant la dernière glaciation, le sommet du Grammont a servi de refuge à plusieurs raretés botaniques, comme le Chardon bleu (*Eryngium alpinum*) et l'Herbe aux bisons (*Hierochloë odorata*), une espèce en danger. Ces espèces ont probablement survécu sur les sommets qui émergeaient telles des îles au-dessus de la mer de glace.

Dans le vallon de Tanay, les forêts sont dominées par les pessières (*Vaccinio-Piceion*) et les pessières-sapinières (*Abieti-Piceetion*). Les versants ensoleillés de la vallée du Rhône sont colonisés par les pessières-sapinières à adénostyle glabre (*Adenostylo glabrae-Abieti-Piceetum typicum*), qui comportent ici des exemplaires particulièrement hauts. À l'ouest de Tanay, les versants sont caractérisés par l'érablaie à orme (*Ulmo-Aceretum*), une association forestière très rare.

Le lac de Tanay et le réseau de mares de la Montagne de Loz constituent deux vastes sites de reproduction de batraciens d'importance nationale. Ils abritent plusieurs espèces d'amphibiens spécialisées, comme le Crapaud commun (*Bufo bufo*). Le tapis végétal ras et clairsemé des champs de lapiaz favorise des animaux caractéristiques des milieux ouverts et ensoleillés, comme l'Apollon (*Parnassius apollo*).

2.4 Paysage historico-culturel

Le nom Tanay vient des «tannes», c'est-à-dire des nombreuses cavernes que recèlent les rochers entourant ce haut vallon. Selon les découvertes archéologiques, la plupart de ces grottes ont servi de gîtes aux ours des cavernes, mais l'abri aux Creux aurait été utilisé comme halte de chasse par des hommes du Paléolithique. Les Moustériens, des hommes de Néandertal chasseurs-cueilleurs, ont en effet laissé ici les uniques indices de leur présence en Valais, il y a près de 35 000 ans.

Au pied des Cornettes de Bise, près du petit col de Chaudin reliant le vallon de Verne à celui de Tanay, se situent les mines de charbon de Combres. Un filon très irrégulier a été exploité vers le milieu du XIX^e siècle puis abandonné. La mine a ensuite été remise en activité pendant la deuxième guerre mondiale.

Vers 1000 m d'altitude, au-dessus des hameaux occupant la terrasse bien exposée de Miex, des forêts et des alpages se développent dans deux vallons. Celui de Verne, ouvert et facile d'accès, étage ses pâturages avec des chalets reconstruits au début du XX^e siècle. Dans le vallon de Tanay,

moins accessible, des petits bâtiments accompagnés d'une chapelle, situés à l'ouest du lac, vers des prés en pente douce, servaient de mayens. Les paysans de Vouvry et de Miex y faisaient étape avec leur bétail. Ils récoltaient du foin qui était amené au village au début de l'hiver, pratique qui s'est perpétuée jusque vers 1960.

Aux Crosses, aux Voyis et surtout vers le fond du vallon de Tanay, sur la vaste Montagne de Loz, les pâturages d'altitude étaient régulièrement exploités pendant la saison estivale. Vers 1760 m d'altitude, au lieu-dit Anciens Chalets de Loz, le paysage se caractérise par quelques ruines d'anciens bâtiments agricoles où les familles bourgeoises se sont occupées elles-mêmes de leur bétail jusque vers la fin du XIX^e siècle.

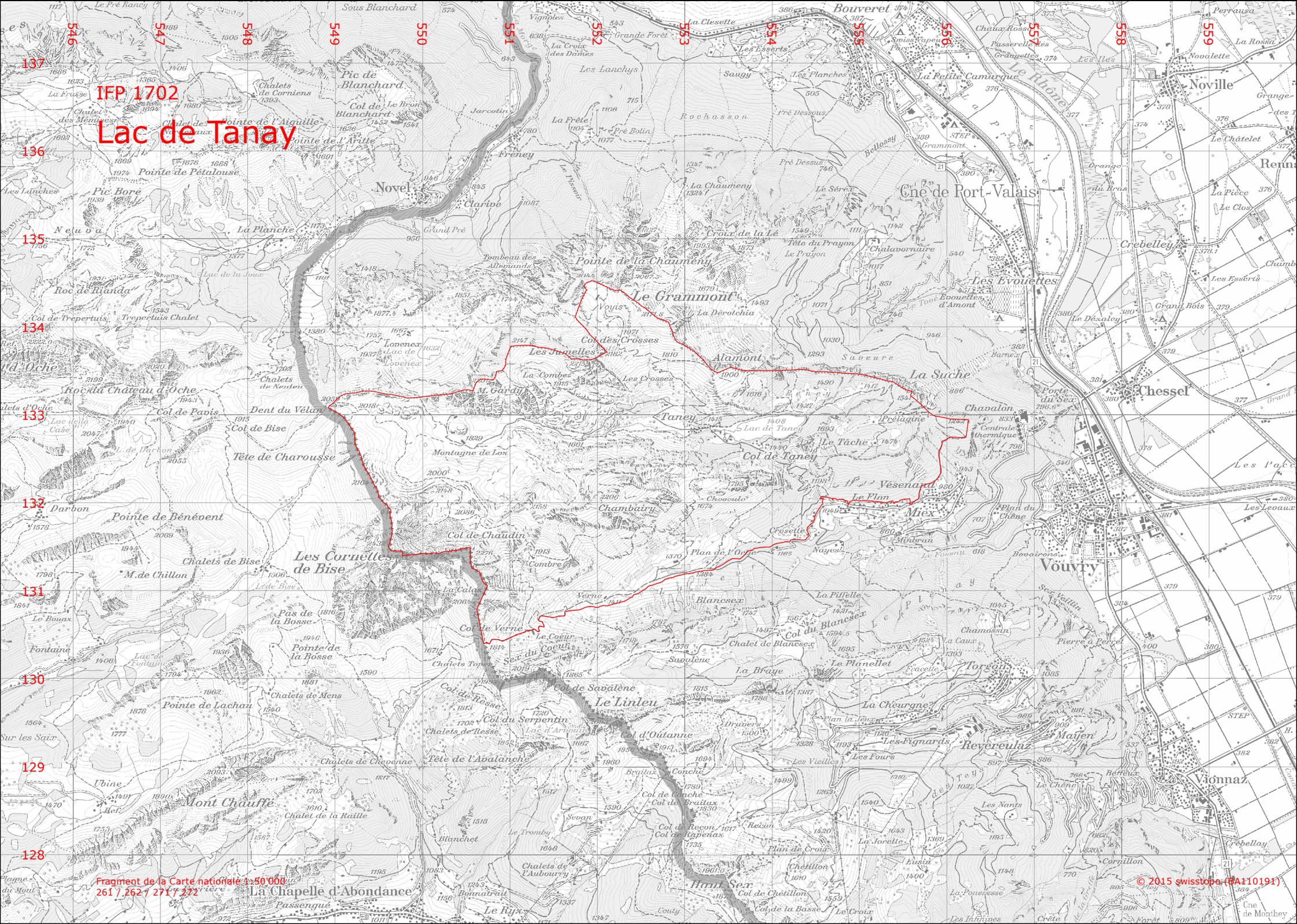
Depuis 1901, les eaux du lac de Tanay sont dirigées vers l'usine électrique de Vouvry.

3 Objectifs de protection

- 3.1 Conserver l'aspect naturel du vallon préalpin.
- 3.2 Conserver les structures géologiques et géomorphologiques.
- 3.3 Conserver le système karstique.
- 3.4 Conserver la qualité, la diversité et l'étendue des groupements végétaux caractéristiques.
- 3.5 Conserver la qualité et l'étendue des milieux naturels secs et humides, ainsi que leur diversité en termes de flore alpine et subalpine.
- 3.6 Conserver la fonction écologique des milieux humides.
- 3.7 Conserver le caractère naturel du lac et de son confluent ainsi que la qualité de leurs écosystèmes aquatiques et riverains.
- 3.8 Conserver la dynamique du cours d'eau.
- 3.9 Conserver les vestiges archéologiques et les traces de la colonisation historique.
- 3.10 Conserver la tranquillité et le caractère intact des zones des sommets.

IFP 1702

Lac de Tanay



Fragment de la Carte nationale 1:50 000
261 / 262 / 271 / 272

© 2015 swisstopo (BA110191)